

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole

du 05 août 2024

Pourcet Arrêté portant sur les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable relative au projet de Bus à haut niveau de service (BHNS)

N° 25576

VU le code de l'urbanisme notamment les articles L.151-2 et notamment R.151-1 et suivants
VU le code de l'environnement notamment les articles L.101-2 et suivants
VU la délibération n°43 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 05 mai 2022 relative à la déclaration d'intention en vue d'organiser une concertation préalable à la réalisation du projet de BHNS
CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été fait usage du droit d'opposition
CONSIDÉRANT que le projet de BHNS est soumis à une concertation obligatoire au titre du Code de l'urbanisme, en ce qu'il prévoit la réalisation d'un investissement réaffecté dans une partie urbaine d'une commune d'un montant supérieur à 1 000 000 euros, en contribuant à la création de nouveaux logements ou à la modification d'espaces d'usage existants
CONSIDÉRANT que lorsque la concertation est requise notamment en application du 2° du 3° de l'article L. 151-2 du Code de l'urbanisme les objectifs généraux et les modalités de la concertation peuvent être précisées par le président de l'organe délibérant de l'établissement public compétent
CONSIDÉRANT que doivent être associés pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants les associations locales et les autres personnes concernées

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Les objectifs poursuivis par le projet de BHNS sont les suivants :

- La mobilité avec la mise en place de deux lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) d'ici 2030 qui verra la reconfiguration du réseau de transports en commun de Limoges Métropole avec la mise en place d'un système régionalisé. Les aménagements comprennent également des itinéraires cyclables le long des bords des deux lignes et contribuent au plan régional du plan de déplacements urbains (PRDU)
- La qualification urbaine avec la refonte de certains espaces publics afin de favoriser le cadre de vie et le confort des habitants quelle soient usagers des transports en commun, piétons, cyclistes ou automobilistes
- La transition écologique et énergétique avec la prise en compte des enjeux environnementaux conformément aux objectifs énoncés dans notre stratégie de mise en place une gestion intégrée des eaux pluviales afin d'atténuer la sécheresse des sols et les inondations périodiques. Parallèlement, les objectifs en matière de végétalisation visent à limiter la hausse des températures de air.

ARRÊTÉ

Arrêté portant sur les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable relatifs au projet de Bus à haut niveau de service (BHNS)

1 DOCUMENT - Publié le 6 Août 2024



ARR_AUTRES_25576_OBJECTIFS_MODALITES_CONCERTATION_PREALABLE_BHNS.pdf
(.pdf, 186,3 Ko)



TÉLÉCHARGER